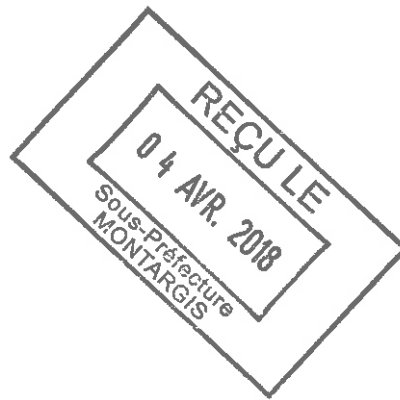




MAIRIE



BUDGET PRINCIPAL / BUDGET PRIMITIF 2018

PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

I/ Eléments de contexte

La Commune de Nogent sur Vernisson compte 2 589 habitants (chiffres INSEE 2018, applicable au 1^{er} janvier 2018), auxquels s'ajoutent 111 résidences secondaires.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Commune est membre de la nouvelle Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais, issue de la fusion des CC de Châtillon-Coligny, de Bellegarde et de Lorris.

Le centre-bourg de la Commune est enserré entre la RD2007 à l'est et la voie de chemin de fer Paris-Nevers à l'ouest. Dans les années 70, a été créé le Domaine du Baugé, qui compte aujourd'hui environ 400 villas, au sud du centre-bourg.

La Commune de Nogent sur Vernisson possède un certain nombre d'équipements communaux à destination de sa population : un pôle sportif (gymnase, dojo, stade de football, courts de tennis et tennis couvert), des salles communales (maison des associations, château), une médiathèque communale avec salle d'exposition.

Deux écoles publiques sont présentes sur son territoire :

- une école maternelle, qui compte quatre classes depuis la rentrée 2017-2018, située rue de Varennes
- une école élémentaire, qui compte six classes depuis la rentrée scolaire 2016-2017, située rue de Montbouy, et qui a été rénovée pour la rentrée scolaire 2014-2015

Un restaurant scolaire, situé sur le site de l'école élémentaire, accueille les enfants des deux écoles. La Commune met en place également un service de garderie périscolaire à destination des enfants des deux écoles.

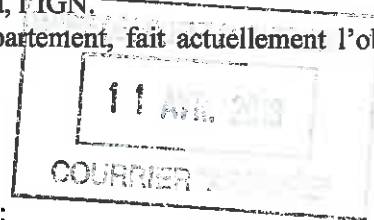
A l'est de la RD2007, le Domaine des Barres regroupe un certain nombre d'institutions : le LEGTA le Chesnoy – site des Barres, avec environ 170 étudiants, l'arboretum national des Barres, Irstea, l'IGN.

La pérennité du site, important pour la Commune et pour l'est du Département, fait actuellement l'objet d'une étude menée par la Région Centre Val de Loire.

II/ Priorités du Budget primitif 2018

Le budget primitif 2018 a été construit en fonction des priorités suivantes :

- le maintien des taux communaux d'imposition pour la durée du mandat 2014-2020, conformément aux engagements du groupe majoritaire au sein du Conseil Municipal,
- l'anticipation financière du projet de mandat : la construction d'une nouvelle école maternelle, sur le site de l'école élémentaire, par l'inscription de la reprise des provisions budgétaires à hauteur de 200 000 euros (montant provisionné sur les deux exercices précédents),
- la poursuite de l'anticipation financière par l'inscription d'une nouvelle provision budgétaire, à hauteur de 100 000 euros,
- l'exécution du budget devra répondre à l'objectif de maîtrise des dépenses de fonctionnement (sur la base du compte administratif 2017), pour répondre à la fois au maintien des taux d'imposition, à la réduction des recettes de fonctionnement (baisse des dotations) et au maintien des capacités d'autofinancement.



III/ Ressources et charges des sections de Fonctionnement et d'Investissement

Besoin de financement de la section d'investissement

Section de fonctionnement 2017			
Résultats propres à l'exercice	dépenses	recettes	solde
	1 696 129,89 €	2 064 426,88 €	368 296,99 €
Solde exercice antérieur	0,00 €	410 000,52 €	410 000,52 €
	Résultat à affecter		778 297,51 €
Section d'investissement 2017			
Résultats propres à l'exercice	dépenses	recettes	solde
	449 399,46 €	501 078,75 €	51 679,29 €
Solde exercice antérieur	0,00 €	493 273,56 €	493 273,56 €
	Solde d'exécution		544 952,85 €
Restes à réaliser 2017			
Investissement	dépenses	recettes	solde
	252 079,14 €	0,00 €	-252 079,14 €
	Solde		292 873,71 €

Au vu des résultats de l'exercice 2017 et des restes à réaliser 2017, la section d'investissement 2018 ne présente pas de besoin de financement.

Affectation du résultat 2017 de la section de fonctionnement

ANNEE 2016		ANNEE 2017	
Fonctionnement		Fonctionnement	
Résultat (sans N-1)		Résultat (sans N-1)	
RF	2 146 598,36 €	RF	2 064 426,88 €
DF	1 842 447,77 €	DF	1 696 129,89 €
Résultat	304 150,59 €	Résultat	368 296,99 €
Résultat (avec N-1)		Résultat (avec N-1)	
RF	2 557 083,73 €	RF	2 474 427,40 €
DF	1 842 447,77 €	DF	1 696 129,89 €
Résultat	714 635,96 €	Résultat	778 297,51 €
Affectation 2017		Affectation 2018	
002 excédent reporté	410 000,52 €	002 excédent reporté	408 297,00 €
1068	304 635,44 €	1068	370 000,51 €

Compte-tenu des résultats de l'exercice 2017, de l'absence de besoin de financement pour la section d'investissement et du programme de travaux envisagés, l'affectation 2018 du résultat 2017 est la suivante :

- 408 297,00 euros en recettes de fonctionnement (compte 002)
- 370 000,51 euros en recettes d'investissement (compte 1068)

Section de Fonctionnement

Dépenses			Recettes		
Chapitres budgétaires	BP 2017	BP 2018	Chapitres budgétaires	BP 2017	BP 2018
011- Charges de gestion	683 235,00 €	690 335,00 €	70- Vente de produits fabriqués	99 800,00 €	104 800,00 €
012- Charges de Personnel	900 000,00 €	900 000,00 €	73- Impôts et taxes	1 381 459,00 €	1 391 163,00 €
014- Atténuation de produits	15 000,00 €	15 000,00 €	74- Dotations et subventions	262 084,00 €	260 693,00 €
65- Autres charges de gestion	234 664,00 €	231 045,00 €	75- Autres produits de gestion	28 000,00 €	33 000,00 €
66- Charges financières	35 350,00 €	32 600,00 €	13- Remboursement sur rémunération	13 000,00 €	2 500,00 €
67- Charges exceptionnelles	1 500,00 €	1 500,00 €	78- Reprise sur provisions	0,00 €	200 000,00 €
68- Dotations et provisions	100 000,00 €	100 000,00 €	002- Résultat reporté	410 000,52 €	408 297,00 €

022- Dépenses imprévues	74 594,52 €	135 000,00 €		
023- Virement Section Investissement	150 000,00 €	294 973,00 €		
Total Dépenses	2 194 343,52 €	2 400 453,00 €	Total Recettes	2 194 343,52 € 2 400 453,00 €

Recettes de fonctionnement

Les recettes prévisionnelles de fonctionnement ont été élaborées à partir des éléments suivants :

- stabilité de l'excédent reporté, à hauteur de 408 297 euros,
- légère hausse des produits des services attendus à 104 800 euros,
- produit d'imposition, à partir des bases notifiées et du maintien des taux d'imposition, à hauteur de 724 715 euros, auquel s'ajoutent les différentes compensations attendues à hauteur de 50 639 euros,
- montant prévisionnel constant de la DGF à hauteur de 150 000 euros (168 590 euros réellement perçu en 2017),
- attribution de compensation versée par la Communauté de Communes identique à l'exercice 2017, soit un montant attendu de 527 448 euros,
- légère augmentation de la taxe sur les pylônes, pour un montant attendu de 87 500 euros,
- prévisions basses des autres taxes et dotations attendues en 2018 (TFCE, taxe additionnelle aux droits de mutation, DSR),
- reprise des provisions budgétaires constituées pour le projet d'école maternelle, à hauteur de 200 000 euros.

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses prévisionnelles de fonctionnement ont été élaborées à partir des éléments suivants :

- légère augmentation du charges de gestion courantes (chapitre 011) qui s'établissent à 690 335 euros (+ 7 100 euros) avec la prise en compte de la participation 2018 à la classe découverte de l'école élémentaire, le renouvellement des instruments de la fanfare et le plan de gestion des espaces verts,
- stabilité des charges prévisionnelles de personnel (chapitre 012), qui s'établissent à 900 000 euros,
- légère baisse des autres charges de gestion (chapitre 65) qui s'établissent à 231 045 euros, en raison notamment de l'absence de cumul de mandat de Mme le Maire et de la baisse de la contribution communale au service incendie,
- stabilité des subventions attribuées au CCAS (13 500 euros) et aux associations (41 000 euros),
- inscription d'une provision budgétaire, à hauteur de 100 000 euros, pour les projets d'investissement,
- inscription d'un virement à la section d'investissement à hauteur de 294 973 euros.

Section d'Investissement

Dépenses

Chapitres budgétaires	BP 2017	BP 2018
16- Emprunts et dettes	95 315,00 €	95 900,00 €
20- Immobilisations incorporelles	22 840,00 €	12 542,00 €
21- Immobilisations corporelles	273 344,48 €	282 956,37 €
23- Immobilisations en cours	720 311,62 €	2 496 216,99 €
020- Dépenses imprévues	51 131,90 €	0,00 €
15- Provisions	0,00 €	200 000,00 €

Recettes

Chapitres budgétaires	BP 2017	BP 2018
10- Dotations, fonds divers	349 635,44 €	425 000,51 €
13- Subventions d'investissement	20 034,00 €	72 689,00 €
15- Provisions pour risques et charges	100 000,00 €	100 000,00 €
16- Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	1 600 000,00 €
021- Virement Section fonctionnement	150 000,00 €	294 973,00 €
024- Produits des cessions	50 000,00 €	50 000,00 €
001- Solde d'exécution	493 273,56 €	544 952,85 €

Total Dépenses	1 162 943,00 €	3 087 615,36 €	Total Recettes	1 162 943,00 € 3 087 615,36 €
-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	--------------------------------------

Recettes d'Investissement

Les recettes prévisionnelles d'investissement ont été élaborées à partir des éléments suivants :

- solde d'exécution reporté à hauteur de 544 952,85 euros,
- affectation partielle du résultat 2017, à hauteur de 370 000,51 euros au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés »,
- dotation du FCTVA (sur les dépenses N-1), à hauteur de 45 000 euros,
- inscription d'une nouvelle provision budgétaire de 100 000 euros, pour les futurs projets d'investissement,
- virement de la section de fonctionnement à hauteur de 294 973 euros,
- inscription de produits de cession à hauteur de 50 000 euros (cession d'un porche situé en face de la mairie, cession partielle de la parcelle AM 21),
- inscription d'une prévision d'emprunts pour l'opération de construction de l'école maternelle.

Dépenses d'Investissement

Les dépenses prévisionnelles d'investissement ont été élaborées à partir des éléments suivants :

- remboursement du capital de la dette, à hauteur de 95 900 euros,
- inscription de l'opération de construction d'une école maternelle, à hauteur de 2 117 666 euros,
- réalisation de l'aménagement d'un parking au centre-bourg sur l'ancien site d'Atac, pour un montant prévisionnel de 220 643.26 euros,
- programme de travaux sur les équipements sportifs situés à l'entrée nord du centre-bourg (ravalement du gymnase et du dojo, mise en œuvre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée et aménagement du stade de football, pour un montant total de 126 200 euros,
- la mise en œuvre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée, avec les travaux de mise en accessibilité de la maison des associations et de la MLC, pour un montant prévisionnel de 7 900 euros,
- l'inscription d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur le devenir des bâtiments communaux (mairie, château, ancien CIS, etc.),
- la réalisation d'un terrain multisports pour un montant de 55 000 euros,
- programme d'investissements (illuminations de fin d'année, mobilier urbain, signalisations diverses, matériel informatique, mobiliers divers, radars pédagogiques, etc.).

IV/ Présentation agrégée du budget principal et du budget annexe

Section d'investissement	BP 2017	CA 2017	RàR 2017	BP 2018
Dépenses	1 858 524,75 €	606 052,99 €	275 690,64 €	3 650 319,37 €
Recettes	1 858 524,75 €	1 376 380,06 €	249 768,00 €	3 650 319,37 €
Section de fonctionnement	BP 2017	CA 2017	RàR 2017	BP2018
Dépenses	2 417 457,19 €	1 790 324,08 €	0,00 €	2 665 783,87 €
Recettes	2 417 457,19 €	2 714 305,34 €	0,00 €	2 665 783,87 €
Total des Dépenses	4 275 981,94 €	2 396 377,07 €	275 690,64 €	6 316 103,24 €
Total des Recettes	4 275 981,94 €	4 090 685,40 €	249 768,00 €	6 316 103,24 €
Solde	0,00 €	1 694 308,33 €	-25 922,64 €	0,00 €

V/ Niveaux d'Épargne Brute et d'Épargne Nette sur la base des comptes administratifs

	CA 2016	CA 2017
Excédent de fonctionnement reporté N-1	410 485,37 €	410 000,52 €
Recettes réelles de fonctionnement	2 131 605,13 €	2 064 426,88 €
Sous-total Recettes de fonctionnement	2 542 090,50 €	2 474 427,40 €
Dépenses réelles de fonctionnement	1 583 854,54 €	1 596 129,89 €
Marge brute ou épargne de gestion	958 235,96 €	878 297,51 €
Frais financier DF chapitre 66	35 685,36 €	33 047,00 €
Épargne brute	922 550,60 €	845 250,51 €
Capital de la dette DI chapitre 16	94 809,88 €	95 312,70 €
Épargne nette	827 740,72 €	749 937,81 €

L'épargne de gestion permet de dégager les marges de manœuvre de la Commune pour la gestion des services publics. L'épargne brute (épargne de gestion – intérêts des emprunts) doit permettre, d'une part le remboursement du capital de la dette, et d'autre part l'engagement d'investissements sur fonds propres. L'épargne nette (épargne brute – capital de la dette) correspond donc aux marges de manœuvres de la Commune en matière d'investissements.

VI/ Niveau d'endettement et capacité de désendettement

Au 1^{er} janvier 2018, l'encours de la dette (dette en capital restant due) se monte à 1 254 386.17 euros, et correspondant aux emprunts contactés pour les opérations suivantes :

- construction de la médiathèque communale
- rénovation et extension de l'école élémentaire

L'encours de la dette au 1^{er} janvier 2018 correspond à un montant de 484.51 € euros par habitant (sur la base des chiffres INSEE à compter du 1^{er} janvier 2018).

Pour rappel, sur la base du compte administratif 2017 :

Le poids de la dette est égal à 0.61 an de recettes courantes.

Le poids de la dette en nombre d'années d'épargne brute correspond à 1.48 ans.

VII/ Taux d'imposition

Conformément à l'engagement de l'équipe municipale majoritaire, les taux d'imposition communaux sont stables depuis 2014 et s'établissent comme suit :

Taxes locales	Bases notifiées	Taux	Produit proposé
Taxe Habitation	2 949 000,00 €	11,02	324 980,00 €
Taxe Foncière	3 010 000,00 €	12,63	380 163,00 €
Taxe Foncière NB	70 300,00 €	27,84	19 572,00 €
Total produit proposé			724 715,00 €

Les différentes compensations attendues pour l'exercice 2018 s'élèvent à 50 693 euros, et se répartissent comme suit :

- Compensation TF : 2 642 euros
- Compensation TH : 48 051 euros

VIII/ Principaux ratios (sur la base du BP 2018 et de la population INSEE 2018)

Informations financières / Ratios	Valeurs
Dépenses réelles de fonctionnement / population	774.62
Produits des impositions directes / population	279.92
Recettes réelles de fonctionnement / population	692.22
Dépenses d'équipement brut / population	1078.30
DGF / population	77.25
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	44.88 %
Dépenses de fonctionnement et remboursement dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	117.25 %
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	155.77 %

IX/ Effectifs de la Collectivité et charges de personnel

Les charges prévisionnelles de personnel (chapitre budgétaire 012) s'établissent à 900 000 euros (pour rappel charges réelles en 2017 : 843 485.63 euros). Elles prennent en compte l'évolution de carrière des agents, la poursuite de l'application de la réforme statutaire, les besoins prévisionnels des services (astreintes des services techniques, remplacements, etc.).

Les effectifs de la Collectivité s'établissent au 1^{er} janvier 2018, comme suit :

Emplois permanents au 1^{er} janvier 2018

Grades	Catég	Emplois budgétaires en ETP			Effectifs pourvus en ETP		
		TC	TNC	Total	Titul	Non Titul	Total
Filière administrative		3	0,8	3,8	3,6	0	3,6
Attache	A	1	0	1	1	0	1
Rédacteur ppl 2 ^{ème} classe	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif	C	1	0,8	1,8	1,6	0	1,6
Filière technique		9	5,4	14,4	11,66	1,65	13,31
Adjoint tech ppl 1 ^{ère} classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint tech ppl 2 ^{ème} classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique	C	6	5,4	11,4	8,66	1,65	10,31
Agent de maitrise	C	1	0	1	1	0	1
Filière sociale		2	0,51	2,51	2,51	0	2,51
Atsem ppl 2 ^{ème} classe	C	2	0,51	2,51	2,51	0	2,51
Filière culturelle		2	2	2	1	0	1
Assistant de conservation	B	1	0	1	0	0	0
Adjoint du patrimoine	C	1	0	1	1	0	1
Filière animation		1	0,74	1,74	1	0,34	1,34
Animateur	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint d'animation	C	0	0,74	0,74	0	0,34	0,34
Filière police		1	0	1	1	0	1
Brigadier de PM	C	1	0	1	1	0	1
Total général		18	7,45	25,45	20,77	1,94	22,76

Agents non titulaires au 1^{er} janvier 2018

Sur emplois permanents	Catég	ETP	Observations
Adjoint d'animation	C	0,34	
Adjoint d'animation	C	0,00	Non-renouvellement du contrat
Adjoint technique	C	0,85	
Adjoint technique	C	0,8	
Sur emplois non permanents	Catég	ETP	Observations
Adjoint technique	C	0,49	Besoins Service Enfance Jeunesse
Adjoint technique	C	0,39	Besoins Service Enfance Jeunesse
Adjoint technique	C	1	Emploi d'avenir aux Services Techniques
Apprenti paysagiste	C	1	Contrat d'apprentissage aux Services Techniques